

L'Abeylle

de la Nouvelle-Orléans

Journal Hebdomadaire

Fondée le 1er Septembre 1827

Publiée par le Times-Picayune Publishing Co., au Times-Picayune Building, Square Lafayette, Nouvelle-Orléans, La., Téléphone Main 4100.

Enregistré à la Poste de la Nouvelle-Orléans, La., comme matière de deuxième classe, conformément à l'acte du 3 Mars, 1879.

En Louisiane et au Mississipi, par an \$2.50
Pour les Etats-Unis, un an \$3.00
Par mois 25c

LA JUSTICE A LEIPZIG

Deux lieutenants de la marine allemande viennent d'être condamnés à quatre ans de pénitencier, par le fameux tribunal de Leipzig, pour avoir ouvert de feu sur des chaloupes de sauvetage occupées par les rescapés d'un vaisseau-hôpital qu'ils venaient de torpiller: le "Llandovery Castle," de la marine canadienne.

Ces deux pirates étaient accusés de meurtre au premier degré; ils ont été simplement trouvés coupables d'homicide involontaire, sous prétexte qu'au moment du crime ils n'étaient pas en possession de tout leur libre arbitre, mais qu'ils ont agi "sous l'impulsion du moment," c'est-à-dire dans une espèce d'inconscience momentanée causée par l'excitation au milieu des terribles événements qui se déroulaient sous leurs yeux et de leur fait.

Le président du tribunal a nettement déclaré que les deux accusés avaient tiré sur les chaloupes, de propos délibéré, qu'en outre ils avaient sauvagement agi en ne tentant pas le sauvetage des malheureux qui se noyaient sous leurs yeux, et que, de plus, leur devoir aurait été de refuser d'obéir aux ordres barbares qu'ils avaient reçus de leur capitaine, si convaincu du crime ainsi perpétré, qu'il enjoignit à ses lieutenants de garder le secret de cette boucherie. Malgré toutes ces grandes phrases, tous ces regrets exprimés par le président du tribunal, de ce que l'honneur de la marine allemande a été lamentablement souillé par un acte de cette sauvagerie, les deux coupables n'ont été condamnés qu'à quatre ans de prison, sans être soumis au régime de rigueur, punition comparativement moins rigoureuse que celle qu'on aurait infligée à un vulgaire voleur de poules.

Evidemment, s'il y a des juges à Berlin, s'il y en a même à Leipzig, la mentalité qui les anime n'est plus celle dont on pensait, autrefois, qu'elle était la sauvegarde du droit des pauvres diables ou des opprimés de toutes conditions. S'il y a encore des juges à Berlin, il n'y a plus de justice, et le jugement qui vient d'être rendu à Leipzig ne nous laisse aucun doute à ce sujet. Si évident, pourtant, était le crime, le meurtre au premier degré, qu'on n'a pas cru devoir compléter la preuve contre les accusés, en appelant devant le tribunal les officiers canadiens qui ont été témoins de l'acte de piraterie consommé par les marins allemands. Leur témoignage aurait été écrasant; mais, peut-on raisonnablement penser que le verdict eût été différent?

Quand les Allemands ont torpillé, dans l'été de 1918, le "Llandovery Castle," ils n'étaient pas à leur premier exploit du genre. Déjà, depuis 1915 à venir au milieu de l'année 1917, plusieurs vaisseaux anglais portant le signe sacré de la Croix-Rouge et chargés de malades et de blessés de la guerre, avaient été torpillés, soit dans la Méditerranée, soit dans la mer Egée, soit dans la mer du Nord. Un livre publié pendant la guerre, et que nous n'avons pu lire sans frémir, tant les actes commis par les pirates allemands étaient atroces, ne cite pas moins d'une douzaine de navires-hôpitaux ainsi torpillés, leurs occupants ayant été ou noyés ou massacrés ou brutalement abandonnés dans de légères embarcations, au hasard de l'immensité des mers ou aux fureurs des vagues. C'est d'ailleurs cette piraterie

sans nom qui a déterminé les peuples civilisés qui n'avaient pas encore déclaré la guerre à l'Allemagne, de prendre part au conflit; au premier plan furent les Etats-Unis.

Matériellement, l'Allemagne pourra, sans doute, se relever un jour; jamais elle ne pourra laver la souillure dont est sali le pavillon qui flottait un temps, orgueilleusement, aux mâts de ses Léviathans.

MARCHE FINANCIER

Il y a un peu plus d'un an que les Banques des Etats-Unis ont commencé à appliquer rigoureusement les mesures destinées à assainir le crédit. Si l'on examine aujourd'hui quels sont les résultats obtenus, on peut faire les constatations suivantes, pour l'interprétation desquelles il faut d'ailleurs tenir compte des diverses influences extérieures qui modifient la tendance des milieux financiers.

Malgré le retour remarquable à la liquidité dans les banques de Réserve Fédérale, c'est-à-dire malgré la diminution de leurs prêts et l'augmentation de leur encaisse, qui atteignait, au commencement de juin, environ 60 p. 100 de leurs engagements, le crédit reste assez difficile.

A New-York, le taux des avances à vue jusqu'au milieu de mai a varié entre 6½ et 7 p. o/o. Ensuite ce dernier taux a été largement dépassé, jusqu'à 7½ p. o/o; vers le milieu de juin on était revenu à 6 p. o/o en moyenne, mais pour une durée incertaine. Le taux d'escompte des effets purement commerciaux a été réduit par la plupart des banques de Réserve Fédérale, en particulier par celle de New-York, qui n'exige plus que 6½ p. o/o (1) depuis la première semaine de mai. C'est le seul point sur lequel l'amélioration ait été vraiment sensible à la fin du printemps. Ce mouvement a été facilité, d'une part, par les quantités considérables d'or arrivées récemment aux Etats-Unis; d'autre part, par l'allègement continu de la situation des banques; enfin, par les indications que les milieux financiers croyaient posséder sur le caractère durable de cette liquidité, d'après l'état général des affaires. A ce sujet, M. Harding, Gouverneur du Conseil de Réserve Fédérale, à l'ouverture du 8e Congrès du Commerce extérieur, a fait des déclarations encourageantes:

"Il n'y a actuellement, a-t-il dit, aucun danger de difficultés financières générales aux Etats-Unis. Le moment est venu de reprendre courage et confiance. Il n'y a aucun intérêt à pousser plus loin la liquidation. Beaucoup de gens ont liquidé jusqu'à l'extrême; maintenant ils devraient être encouragés à se refaire et à se remettre dans le courant des affaires. Chaque jour nous gagnons une base de plus en plus saine sur laquelle nous pourrions faire nos affaires. Tous les problèmes que nous avons devant nous sont solubles."

On a ajouté, dans les milieux autorisés, que les banques américaines n'en persisteront pas moins dans leur politique prudente.

(1) La Banque de Réserve d'Atlanta, qui s'occupe spécialement des crédits ouverts sur ventes de coton, a même abaissé son taux à 6 p. o/o. Il en a été de même à Boston, à San Francisco, etc. Seules, les banques de Réserve de Chicago, de Minneapolis et de Dallas avaient, comme celle de New-York, gardé le taux de 6½ p. o/o à la fin de mai.

De nouvelles réductions ont eu lieu en juin, notamment à la Banque de Réserve de New-York, qui vient de fixer un taux à 6 p. o/o. Les taux des avances sur le marché ont fléchi en même temps.

La crise commerciale et industrielle ne s'atténue que lentement, malgré la reprise, d'ailleurs irrégulière, de certains articles tels que les automobiles, le cui-

vre, la laine et les chaussures. La production de fonte a été, en avril, la plus faible que l'on ait vue depuis le commencement de la guerre. Le chômage persiste dans des proportions inquiétantes, et l'adaptation des salaires aux nouveaux prix des marchandises est encore fort incomplète, de même que l'adaptation des prix de détail aux prix de gros. Il en résulte que certains stocks restent excessifs, que, par conséquent, beaucoup de commerçants et certains banquiers ne parviennent pas encore à s'acquitter aux échéances et n'évitent la faillite que grâce aux renouvellements qui leur sont consentis. Il se pratique aux Etats-Unis, comme dans les autres pays, un moratorium tacite et spontané, qui exige de la part des grandes banques une politique à la fois ferme et souple.

La délicatesse de cette situation s'est manifestée particulièrement à l'échéance de fin mai et dans les préparatifs faits pour la fin de juin. Dans ces dernières semaines, d'importantes positions spéculatives ont dû être liquidées et il a fallu venir en aide à une banque d'exportation gravement compromise.—Revue France-Etats-Unis.

A CLERMONT-FERRAND

Mettre en relief le dévouement obscur et sublime d'un être, qui a sacrifié sa vie à sa famille, à ses semblables, donner un peu de joies dans ces misérables maisons, où l'on a découvert ces héros de la vie, tel est le but de ces prix de vertu, consacrés par de généreuses fondations.

Ils sont remis annuellement dans certaines grandes villes de France, et à Clermont-Ferrand, le 19 juin dernier, cette distribution prit un caractère de haute portée littéraire et humanitaire. Elle était rehaussée par la beauté incomparable du cadre dans cette riante Auvergne, aussi célèbre par l'éclat qu'ont donné aux sciences, aux arts quelques-uns de ses fils, comme Pascal, Desaix, que par le charme de ses panoramas. Ses anciens volcans, ses dômes couverts de genêts d'or, leurs teintes étranges le soir, ses routes pittoresques dévalant à flanc de coteaux au milieu de forêts de pins enthousiasment le voyageur.

Cette cérémonie se passa dans l'auditorium municipal, à l'ombre de la réputée cathédrale, aux flèches menaçantes, aux ogives en pierre dure, finement dentelée.

L'assistance était nombreuse, choisie, les discours atteignirent les hauteurs de la plus grande éloquence.

Les récipiendaires, par leurs vies de sacrifices avaient tous largement droit d'être récompensés par cette docte assemblée, et en particulier cette famille de sept enfants, auquel alla le prix Chaffraix Lelong, fondée par la généreuse châtelaine de Montjolly, l'aimable Madame D. A. Chaffraix, notre charmante compatriote d'adoption et de cœur pour New Orleans.

Le Président de l'Académie, le Comte de Pontgibaud, ouvrit le feu des discours, en choisissant comme thème du sien, les différences de coutumes de ces deux provinces de Normandie et d'Auvergne, l'une pays d'origine, l'autre de résidence et de goût du célèbre historien, M. Desdevises du Dezert, heureusement choisi comme l'orateur de cette magnifique séance. Les Américains qui ont le bonheur de connaître le Comte de Pontgibaud—et ils sont nombreux, car son château leur était constamment ouvert durant la guerre—connaissent ses qualités de fin diseur; ils se rendront compte de toute la saveur que ne manqua pas d'avoir son beau discours, de style impeccable. C'est la description vivante de ces deux provinces, si différentes l'une de l'autre, le Normand avec son parler lent, par axiome de préférence, l'Auvergnat d'esprit vif, avisé en affaire; à grands coups de brosse, il dépeint ces deux contrées, l'une avec ses senteurs marines, l'autre ses effluves de

montagne, se complétant heureusement, s'envoyant mutuellement leurs anémies. Quand notre patrie fut en danger, ce fut un même cœur qui anima leurs enfants pour défendre la douce France; fils d'Auvergne comme de Normandie furent héroïques sur le champ de bataille. Mais l'un de ces enfants s'illustra particulièrement, car au suprême moment par deux fois, alors que la ruée allemande paraissait réussir, son génie militaire sauva notre pays, ce fut le Maréchal Fayolle que tous les Clermontois portent dans leur cœur.

L'Académie de Clermont fut bien inspirée de confier au Marquis de Montlaur le soin de lire le poème qu'elle avait à couronner. Par sa fine et nuancée diction, le Marquis de Montlaur ne pouvait lui donner que davantage de charme; il dégaga en plus, de ce poème de foi, de confiance et d'espoir en la vierge, toute l'émotion inhérente à un tel sujet.

La renommée du célèbre historien, qu'est M. Desdevises du Dezert, est mondiale; ses études sont fort appréciées, de belle envergure de pensées, rédigées dans un style de grande clarté, avec une touche personnelle remarquablement séduisante.

L'audition de ce palmarès de la Vertu, mise ainsi en valeur par la magnifique éloquence de M. Desdevises du Dezert, ne pouvait être qu'un véritable régal littéraire. Nous voudrions pouvoir le citer entièrement, pour ne pas en détruire la gracieuse harmonie; nous devons malheureusement nous borner à en donner un rapide aperçu.

La somme des efforts des bons et des justes indique l'orateur et permet à la société de subsister. Certes, si le mal fait grande figure, alors que la vertu se dissimule, le monde n'en reste pas moins dominé par la bonne foi, le courage, la fidélité au devoir.

Levant le voile, il nous montre d'une façon saisissante quelques-unes de ces vertus d'Auvergne, qu'il nous trace d'une façon magique.

C'est un couvent recueillant des orphelins et des repenties, soignant leur éducation, et ne recevant que des subsides infimes. C'est le dévouement de trente ans d'une religieuse, c'est ensuite l'histoire simple et belle d'une jeune fille, qui depuis quinze ans se sacrifie aux siens, et a renoncé pour elle à toutes les joies de ce monde, elle a adouci les dernières années de sa mère malade par son travail, elle a éduqué ses frères, ses sœurs, leur a permis de gagner leur vie, et conserve à sa charge une sœur sourde et muette, un frère de santé délicate. C'est l'histoire étonnante au possible, d'une fraternelle amitié, que M. Desdevises du Dezert nous dépeint ensuite et à laquelle fait suite le récit affreusement triste du dénuement d'une veuve de guerre, avec trois enfants, dont le bonheur était complet en 1914, quand la guerre vint en bolide ravager ce pauvre foyer.

Nous avons ensuite le tableau d'une atroce misère; un malheureux père de sept enfants est terrassé par la maladie, il reste sans effort, impuissant à atténuer l'horrible souffrance de la faim, qui règne dans cette triste demeure; les intérêts de la fondation de Madame D. A. Chaffraix lui sont attribués pour cette année. C'est pour cette pauvre famille une bonne aubaine, qui peut avoir dans la suite les meilleurs effets.

La péroraison de ce magnifique discours atteignit véritablement les hauteurs de la plus grande éloquence; c'est un hymne à l'autel resplendissant et divin de la charité, proclamé avec une largeur de vues, comme M. Desdevises du Dezert peut seul avoir.

ACCOMMODATION

L'accusé.—C'est la vérité, son honneur, je faisais un peu de vitesse, mais si vous voulez me donner un peu de temps je vais vous expliquer...

Le juge.—Dix jours.

Un coton de douze couleurs différentes pousse au Pérou.